

17 heures, pour ensuite retourner au projet de loi sur l'agriculture.

L'entente est qu'il n'y aura pas de motions dilatoires, qu'il ne sera pas proposé d'autres prolongations, d'autres mesures législatives ou de motions si nous dépassons 18 heures, et que, par notre parti du moins, il ne sera pas demandé de vote nominal sur le projet de l'agriculture.

M. Milliken: Nous sommes d'accord, mais je crois que la Chambre devrait l'ordonner, qu'elle devrait consentir à l'unanimité aux conditions qui viennent d'être énoncées. Les greffiers pourraient sûrement établir le libellé de l'ordre.

Le président suppléant (M. Paproski): Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

SANCTION ROYALE

Le gentilhomme huissier de la verge noire apporte le message suivant:

Monsieur le Président, c'est le désir de l'honorable suppléant du Gouverneur général que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès d'elle dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, le Président et les membres des Communes se rendent au Sénat.

Et de retour:

Le président suppléant (M. Paproski): J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que, lorsqu'elle s'est rendue au Sénat, il a plu au suppléant du Gouverneur général de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux projets de loi suivants:

Le projet de loi C-34, Loi constituant le Centre canadien de gestion et modifiant certaines lois en conséquence—Chapitre 16.

Le projet de loi C-258, Loi créant la bourse de recherches de la flamme du centenaire destinée à faire connaître la participation des personnes handicapées aux affaires publiques—Chapitre 17.

Le projet de loi C-100, Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 1992—Chapitre 18.

Le projet de loi C-99, Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 1991—Chapitre 16.

Initiatives ministérielles

LA LOI SUR LA PROTECTION DU REVENU AGRICOLE

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

L'hon. Marcel Danis (au nom du ministre de l'Agriculture) propose: Que le projet de loi C-98, Loi habilitant le gouvernement du Canada, d'une part, à conclure avec les provinces des accords visant la protection du revenu des producteurs agricoles et, d'autre part, à prendre d'autres mesures à cette fin, soit lu pour la troisième fois et adopté.

M. Murray Cardiff (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je serai extrêmement bref, car la mesure législative dont nous sommes saisis, le projet de loi C-98, fait l'objet d'une étude approfondie dans tout le pays depuis le 9 janvier 1990, date de création du comité pertinent. Nous avons longuement consulté dans tout le pays les représentants des gouvernements provinciaux, des producteurs et du gouvernement fédéral.

Je voudrais vous donner le nom des gens qui ont consacré beaucoup de temps et d'efforts au processus de négociations; voici: M. Don Downe, de la Fédération canadienne de l'agriculture; M. Gil Pedersen du Syndicat national des cultivateurs; de l'Atlantique, George Burris, secrétaire directeur de l'Atlantic Grains Council; du Québec, Claude Lafleur; de l'Ontario, Terry Daynard, vice-président exécutif de l'Association des producteurs de maïs de l'Ontario; Roger George, de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario, l'organisation qui représente un grand nombre d'agriculteurs et de producteurs dans tout le pays; Larry Miehl, de l'Ontario Soybean Growers' Marketing Board.

• (1620)

De la région des Prairies, nous avons eu la collaboration de MM. Gordon Cresswell et Bill Duke, qui ont fait partie de la Western Canadian Wheat Grower's Association; de M. Ken Edie, des Manitoba Pool Elevators; de M. Alex Graham, de l'Alberta Wheat Pool et de M. Terry Hanson, du Comité consultatif de la Commission canadienne du blé. Je nommerai aussi M. Ed Armstrong, de la Western Barley Grower's Association; M. Bob Hopely, du Comité consultatif sur la stabilisation concernant le grain de l'Ouest, et M. Keith Lewis, ancien président de la Prairie Canola Board; M. Owen McAulay, de la société Keystone Agriculture Products; M. Roy Piper, de l'Union des producteurs de grain; M. Barry Seneft, directeur de la Saskatchewan Wheat Pool, M. Frank Spanbauer, des Western Canada Pulse Growers et M. Brian Haddow, de